

Tous ceux de nos abonnés qui désireraient avoir les numéros 2 et 3 du vol. II de l'*Opinion Publique*, pourront les avoir en s'adressant à l'administration de notre journal.

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 25 AVRIL, 1872.

AVIS.

Ceux de nos abonnés qui changent de résidence au 1^{er} mai voudront bien nous en prévenir à plus tôt afin de faciliter l'envoi de leur journal.

SEMAINE PARLEMENTAIRE.

Nous reprenons notre revue ; elle aura le même caractère que celles des autres sessions : fidélité dans l'analyse, impartialité dans l'appréciation. Nous nous efforcerons aussi de la faire la plus complète possible afin que ceux qui ne lisent que l'*Opinion Publique* sachent exactement ce qui se passe à Ottawa.

Mardi, 16.—Court séance. Deux interpellations de M. McKenzie, le chef de l'opposition haut-canadienne, en firent les frais. Nous regrettons de voir que cet homme politique se soit fait l'écho et l'organe du fanatisme d'Ontario, qui veut maintenant s'amuser à manger à Manitoba du prêtre et du français.

La première demande du farouche député regarde la disposition faite et à faire des réserves de terres pour les Métis et les immigrants du Nord-Ouest. C'est une vieille chanson sur un air usé. Les Métis français et catholiques en ont toujours trop, et les *anglais* d'Ontario ont toujours peur de n'en pas avoir assez.

M. McKenzie a ensuite demandé production de la correspondance échangée entre le Lieutenant-Gouverneur Archibald et McMicken d'un côté, et le gouvernement Fédéral de l'autre, au sujet de l'invasion fénienne à Manitoba, et des relations de M. Archibald avec Riel, chef de la rébellion de 1869-1870. M. McKenzie accompagna nécessairement sa requisition du petit discours de circonstance. Riel, à la tête de ses fidèles Métis, a eu le tort de vouloir repousser les bandits féniens ; or, c'est un cas pendable pour un Métis français et catholique de faire montre de cette loyauté dont ces messieurs du Haut-Canada veulent garder le monopole. Et c'est un cas encore bien plus pendable de la part du Lieutenant-Gouverneur d'avoir félicité et remercié Riel et ses hommes de leur patriotisme et de leur courage. Le député de Lambton et ses *enragés* fanatiques du Haut-Canada trouvent tout cela odieux.

Nous sommes, dans le Bas-Canada, profondément dégoutés de ce jeu méprisable des hommes publics du Haut-Canada. On dirait vraiment, à entendre ces gens-là, que les Territoires du Nord-Ouest n'ont été acquis que pour eux ; qu'il n'y a pas de gouvernement constitutionnel à Manitoba et que ce sont eux qui doivent régner et régenter. Il est plus que temps que cette insolence finisse et que les habitants d'Ontario sachent qu'il y a un gouvernement à Manitoba et que ce pays appartient à toute la Puissance, dont il forme une province indépendante dans ses attributions locales, tout comme le Haut-Canada. Manitoba n'a pas de leçons ni d'insultes à recevoir d'aucune autre province, pas plus d'Ontario que de la Nouvelle-Ecosse. Nous espérons que tous les députés du Bas-Canada, lorsque viendra la discussion sur les papiers demandés par M. McKenzie, montreront autant de courage que M. R. Masson, le député de Terrebonne, et feront bonne justice des outrecuidantes prétentions des fanatiques ou des charlatans du Haut-Canada.

A cette séance du 16 ont été soumis les comptes de l'année fiscale finissant le 30 juin dernier. Il y a sur les dépenses un excédant de recettes de plus d'un million sept cent mille piastres, excédant aujourd'hui à peu près doublé et qui devra atteindre six ou sept millions le 30 juin prochain. Nous donnerons prochainement, lorsque nous aurons reçu les documents, de plus amples détails.

Mercredi 17.—On a souvent déploré, à tort ou à raison, plutôt à tort qu'à raison, l'infériorité de la députation canadienne-française à Ottawa et à Québec. Ceux qui ont entendu les discours de cette séance ou qui en liront le rapport, devront changer d'opinion ou du moins reconnaître que nos compatriotes peuvent difficilement parler plus mal ou avec plus d'ignorance que les Anglais qui ont pris part à la discussion de la proposition de M. Magill sur l'opportunité de s'enquérir de l'état et de l'importance de nos manufactures. Les députés anglais ont seuls fait le débat. Ce n'est que leur rendre justice que de leur dire qu'on n'a jamais vu pareil pot pourri. Ignorance complète du sujet ; étroitesse désolante d'idées ; digressions et tirades violentes et hors de tout propos ; langage inconvenant et grossier, tel qu'on n'en entend plus dans le plus infime de nos conseils municipaux : tel a été le fond général de ce que l'on est convenu d'appeler des

discours parlementaires. Nous devons faire exception pour quelques-uns, qui ne se sont mêlés au débat que pour ramener les orateurs à l'ordre et faire disparaître l'acrimonie du débat.

Il s'agissait de manufactures, d'industrie, et c'est précisément ce dont on a le moins parlé. M. Magill, le proposeur, s'est contenté d'affirmer que nos manufactures n'avaient jamais été plus prospères ; mais que la reprise des affaires aux Etats-Unis, que la guerre avait ralenties, allait tuer nos manufactures, et qu'il fallait les protéger. C'est difficile d'être moins fort, à moins qu'on soit de la force de M. Thomas Workman, le député de Montréal-Centre. En voilà un qui a dit des choses qui méritent d'être encadrées. Tout en secondant la motion de M. Magill, M. Workman s'est déclaré opposé aux tarifs protecteurs et a répété emphatiquement que nos manufactures n'ont jamais été aussi florissantes. Il ne s'est pas arrêté en si beau chemin et il a ajouté que si nos industries continuaient à prospérer (et pour lui la chose ne fait pas doute) elles seraient bientôt en état de soutenir la concurrence, de quelque côté qu'elle vienne. Alors, pourquoi votre proposition ? A quoi bon votre comité d'enquête sur des manufactures qui n'ont pas besoin d'être protégées ?

En 1867, M. Workman posait comme candidat du haut commerce et des grands manufacturiers ; nous serions curieux de savoir ce que ces derniers pensent de leur député.

Des autres membres qui se sont renfermés dans les limites du débat, les uns ont demandé la protection pour l'industrie agricole ; les autres ont repoussé la protection comme inutile et ruineuse. L'hon. M. Huntington s'est constitué l'organe de ceux qui ne savent pas ce qu'ils veulent ou cherchent la conciliation impossible du libre-échange et de la protection.

En résumé, chaque député a parlé sans connaissance de cause et n'ayant en vue que l'intérêt immédiat de ses électeurs. Personne n'a daigné s'élever jusqu'à la hauteur de l'intérêt public, du bien du plus grand nombre.

Ce n'est certes pas une fausse vanité que de proclamer que notre Parlement de Québec a beaucoup mieux fait les choses et que la proposition et les discours de MM. Gendron et Trudel sur le même sujet à Québec étaient plus amples, plus élevés, mieux en rapport avec ce que demande le pays et mille fois plus pratiques et plus sensés que cette proposition et tout le verbiage de MM. Magill et Workman et de ceux qui les ont suivis.

Ce qu'il y a de plus joli, c'est que cette motion est l'œuvre de deux adversaires du gouvernement. Comment ces messieurs de l'opposition s'arrangeront-ils maintenant pour crier sur les hustings ou dans leurs journaux que le Gouvernement Fédéral ne veut rien faire pour l'industrie nationale ?

Ce débat a non seulement été pauvre de pensées et de paroles, mais il a été fort incongru. Il a donné lieu à une triste passe d'armes entre les Hon. MM. Holton, Howe et McKenzie. M. Holton a sans a-propos et très inconvenablement provoqué M. Howe à propos de sa dernière lecture sur les rapports entre l'Angleterre et le Canada, et ce dernier s'est défendu avec non moins de réserve et de vivacité. Il ne s'est pas borné à la défense ; il a porté la guerre dans le camp de ses deux redoutables adversaires. Il avait beau jeu contre M. Holton, que son passé annexioniste aurait dû rendre plus discret. M. Howe a été moins heureux contre M. McKenzie, qui est sans tâche sous ce rapport. Le célèbre tribun de la Nouvelle-Ecosse a eu raison d'affirmer que sa lecture avait au moins eu l'effet de provoquer de la part du *London Times* d'importantes déclarations fort explicites, desquelles il ressort que l'Angleterre ne veut pas abandonner le Canada, ne veut répudier aucun de ses engagements vis à-vis lui, et sera toujours prête à le défendre de toutes ses forces en cas de danger. Au reste, en repoussant, par le récit de son passé tout dévoué à la cause anglaise, les accusations de déloyauté portées contre lui, il a trouvé quelques-uns des accents de son éloquence d'autrefois.

Jeudi 18.—Une heure de séance, qui n'a été qu'un feu croisé de toute espèce d'interpellations et demandes posées aux ministres sur toute espèce de sujet. Sir John A. McDonald a soumis aux Communes la correspondance relative au Traité de Washington, dont la substance avait déjà été communiquée aux journaux. Cette correspondance confirme ce que tout le monde entrevoit déjà et donne la solution que nous laissons pressentir dans un article écrit après la signature du Traité de Washington. Pour ne point mettre d'obstacles, dans un intérêt de haute politique humanitaire, à la conclusion d'un traité qui semblait devoir assurer une longue paix à deux grandes nations, le gouvernement canadien a consenti, après d'énergiques protestations, à se désister de ses demandes : l'indemnité fénienne et certains avantages commerciaux avec les Etats-Unis en retour du droit de pêche accordé à ces derniers dans nos eaux durant dix ans. En compensation, l'Angleterre promet sa garantie, jusqu'à concurrence de deux millions cinq cent mille louis ster-

ling, pour un emprunt destiné à la construction du Pacifique et l'extension de notre système de canaux. Comme la garantie impériale nous permet d'emprunter à deux ou trois pour cent meilleur marché que sur notre propre crédit, c'est un bénéfice net de \$240,000 à \$300,000 que nous épargnerons sur les intérêts de nos emprunts. Nous nous contenterons, pour aujourd'hui, de cette courte analyse. Lorsque viendront les débats sur la question, nous ferons connaître toutes les nuances d'opinion qui se produiront.

Vendredi 19.—Séance d'affaires et de chiffres. Un crédit de \$45,000 fut voté pour explorations géologiques à faire durant cinq ans.

Le ministre des finances proposa un amendement à la loi d'émission des effets du gouvernement pour changer la condition des réserves qui, au lieu d'être toutes en or, pourront désormais se faire partie en or et partie en dépôts de papier dans les banques incorporées.

Un amendement de peu d'importance, auquel personne n'objecta, fut aussi présenté au sujet des différents actes sur la dette publique, le fonds consolidé et la conversion des différentes sécurités aux mains des porteurs.

J. A. MOUSSEAU.

ÇA ET LA.

COMITÉ D'YAMASKA.

M. Caron, avocat, parle avec éloges des progrès industriels et commerciaux du comté d'Yamaska. M. Caron a raison, l'esprit d'entreprise se développe rapidement dans ce comté. Outre M. Sénéchal, qui est trop connu pour qu'il soit besoin de le mentionner, on cite, parmi les chefs du mouvement, MM. Lafleur, d'Yamaska, F. H. Toupin et Vassal, de St. François, DuGuay, de la Baie du Febvre, Arel, de St. Zéphirin, et Rascony, de St. François. N'oublions pas non plus la compagnie des mines de la rivière aux Vaches et celle des moulins à vapeur de Pierreville.

LE CONCERT DU 15.

Un véritable succès. Tout le monde y était, la société était aussi distinguée que nombreuse. Comme c'était en l'honneur du prince de Galles et qu'il n'y avait rien ailleurs ce soir là, les Anglais y étaient avec leurs fières épouses et leurs belles filles. Ils ont même trouvé que ce n'était pas trop mal pour des Canadiens ; ils ont applaudi comme s'ils eussent écouté des gens de la race supérieure.

M. Boucher et le chœur du Gésu ont le droit d'être fiers de leur triomphe. Dire que c'était parfait, non, ce serait exagérer l'éloge ; plusieurs de nos meilleures voix n'y étaient pas, la plupart des solos et duos laissaient à désirer. A propos, il est malheureux qu'on ne s'entende pas pour réunir, dans de meilleures circonstances, ce que nous avons de mieux.

Dans tous les cas, ce n'est pas un mince mérite que d'avoir si bien rendu justice à cette immortelle musique des opéras *Martha*, la *Somnambule*, *Lucrezia Borgia*. Il faut pour cela un goût délicat et des études sérieuses. C'est une bonne pensée que celle de faire connaître à notre population cette belle et grande musique ; rien de plus propre à former le goût, à éléver les esprits. M. Boucher ferait une œuvre utile, s'il continuait d'organiser de pareils concerts.

M. Lavigne, de Québec, autrefois de Montréal, a été l'objet d'une véritable ovation ; ses nombreux amis et admirateurs ont même, peut-être, poussé trop loin le désir le l'entendre une deuxième fois, ils auraient dû écouter les explications de M. Boucher qui n'a pu se faire entendre. Dans tous les cas, la salle toute entière a admiré l'habileté avec laquelle M. Lavigne a exécuté, sur le violon, une des plus belles inspirations de Bériot. La réception qu'on lui a faite devra l'encourager à revenir se faire applaudir à Montréal.

Nous ne faisons pas nos compliments à celui qui nous a si mal rapporté les prétendus bons mots de MM. Chapleau et Jacquart. Il est assez important quand on rapporte des bons mots de ne pas en enlever l'esprit qu'ils contenaient.

LA PROPRIÉTÉ.

On dit avec raison que le meilleur moyen d'éloigner des enfants toutes les maladies qui les déclinent est de leur faire prendre des bains, le plus souvent possible. La propriété, les bains, le bon air, voilà des choses qui ne coûtent pas cher et qui valent mieux que les remèdes. C'est avec cela qu'on rend les enfants forts et vigoureux, sains de corps et même d'esprit.

Malheureusement il y a trop de gens qui ont plus de soin de leur toilette que de leur personne, trop de femmes qui lavent mieux leurs *planchers* que leurs enfants. Avouons-le, nous n'aimons pas assez l'eau. On est surpris de voir que les épidémies ne font pas autant de ravages parmi les anglais que parmi nous. On pourrait sans doute assigner plusieurs raisons à ce fait qui nous choque, mais la meilleure peut-être, c'est que la population anglaise fait plus de cas des lois de l'hygiène, c'est qu'elle prend des bains. Ayons des planchers moins jaunes, s'il le faut, et des enfants plus nets, plus blancs, et continuons l'usage des bains à tout âge. Si cet usage pouvait pénétrer dans les maisons d'éducation, au moins un peu, quel bien on ferait à la jeunesse ! C'est un sujet qui mérite qu'on le traite souvent.

L. O. DAVID.